

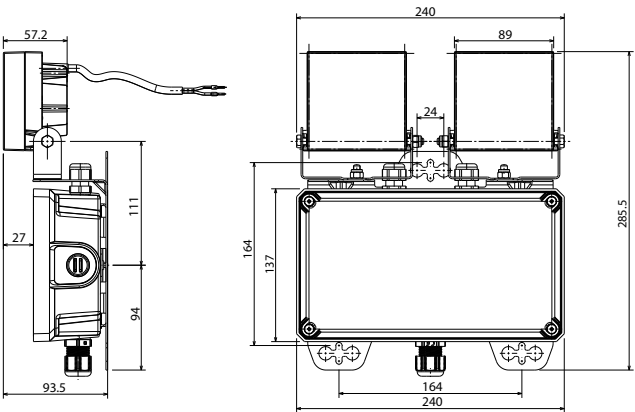
SOMMAIRE	Page
1. Description	1
2. Installation	2
3. Fonctionnement	3
4. Raccordement	11
5. Maintenance	12
6. Conformité et agrément	14
7. Equipements et accessoires	14

1. DESCRIPTION

Blocs à phares ambiance/évacuation IP 65 - IK 07 - Classe II

Ref	Flux/ autonomie	Mode	Conso NP (W)	Batteries	Poids produit (kg)
6 604 62	1500 lm/1 h	NP	0,9	LiFePO4	2,12
6 604 63	2500 lm/1 h	NP	0,9	LiFePO4	2,38
6 604 65	1500 lm/2 h	NP	0,9	LiFePO4	2,38
6 624 63	1500 lm/1 h	NP	0,9	LiFePO4	2,38

• Cotes d'encombrement

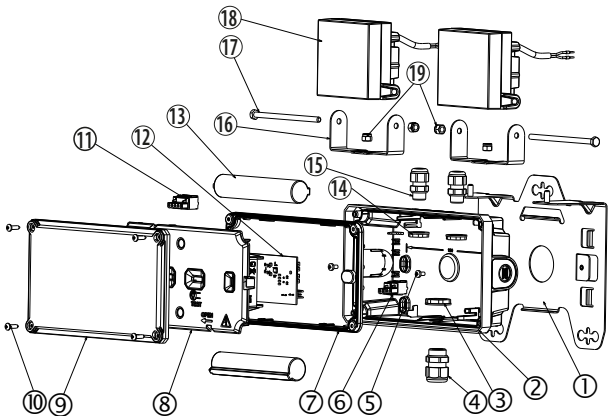


Volume produit : 6,4 dm³

• Caractéristiques techniques

Produit pour fixation saillie, en mural ou plafonnier.
Bloc à phares à LEDs.
Equipé de bornes de raccordement automatiques 1x2,5 mm²
Bornes d'entrée de la télécommande protégées contre les erreurs de branchement.
Alimentation 230 V $\pm$ - 50/60 Hz
Température d'utilisation : 0 °C à + 35 °C
Fonction de télécommande intégrée permettant la mise au repos depuis le tableau électrique en cas de coupure volontaire de l'alimentation du circuit d'éclairage.

• Matériaux



- ① Platine métallique
- ② Boîte étanche : Polycarbonate noir auto-extinguibilité 850°C 30 s
- ③ Contre-écrou de presse-étoupe PG13,5 noir
- ④ Presse-étoupe : polyamide auto-extinguibilité 850 °C 30 s
- ⑤ Vis M4x8
- ⑥ Connecteur
- ⑦ Joint transparent : SEBS UV
- ⑧ Réflecteur : polycarbonate noir auto-extinguibilité 850°C 30 s
- ⑨ Diffuseur : polycarbonate transparent auto-extinguibilité 850°C 30 s
- ⑩ Vis Pozidrive
- ⑪ Connecteur
- ⑫ Carte électronique
- ⑬ Batterie
- ⑭ Contre-écrou de presse-étoupe PG9 noir
- ⑮ Presse-étoupe : polyamide auto-extinguibilité 850 °C 30 s
- ⑯ Etrier métallique
- ⑰ Vis M6 x 110
- ⑱ Phare
- ⑲ Ecrou M6

1. DESCRIPTION (SUITE)

• Caractéristiques techniques (suite)

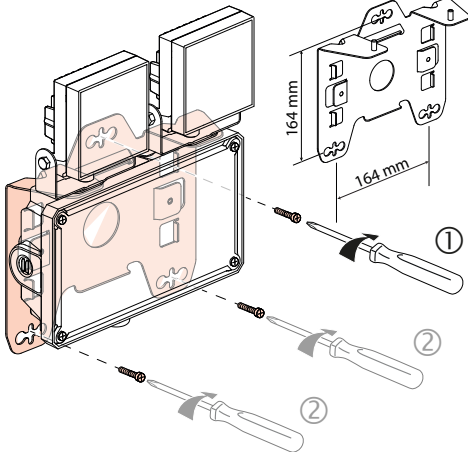
Toutes les pièces plastiques de plus de 50 g sont identifiées par un marquage de la matière pour permettre un recyclage des matériaux en fin de vie du produit.

• Pouvoir calorifique

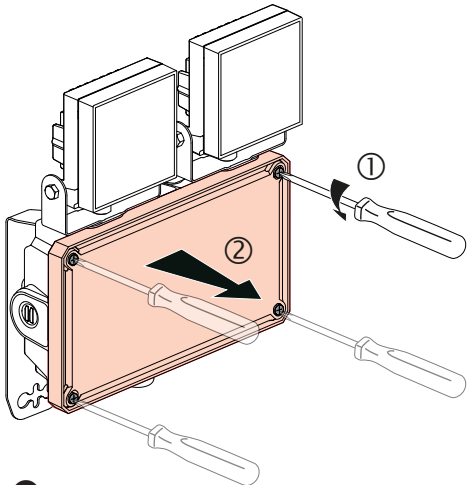
Charge calorifique des pièces plastiques composant de l'enveloppe : 16,6 MJ.

2. INSTALLATION

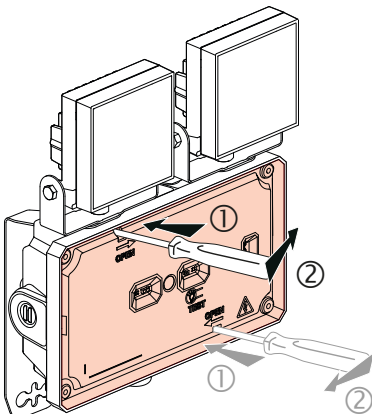
1



2

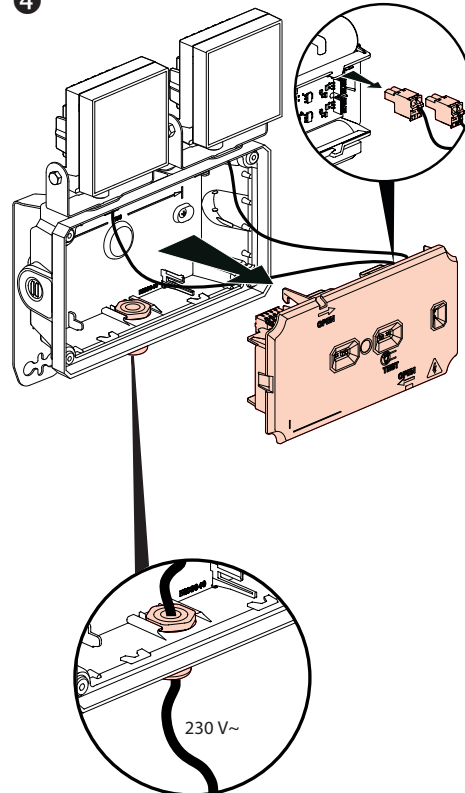


3

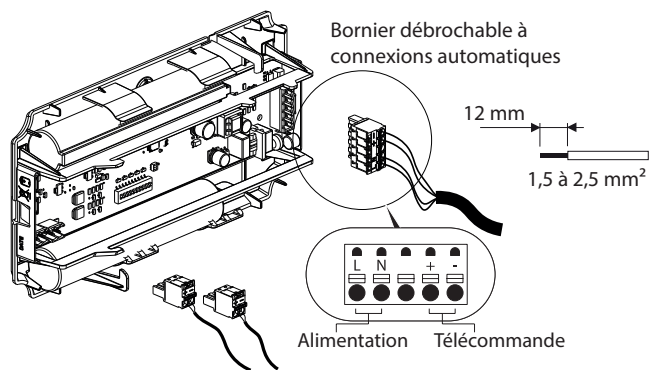


2. INSTALLATION (SUITE)

4



• Raccordement



• Garantie de l'IP

Pour garantir l'IP 65, il est impératif d'utiliser le presse-étoupe, son écrou fournis pour l'entrée de câble et de fixer le diffuseur à l'aide des 4 vis de fixation fournies.

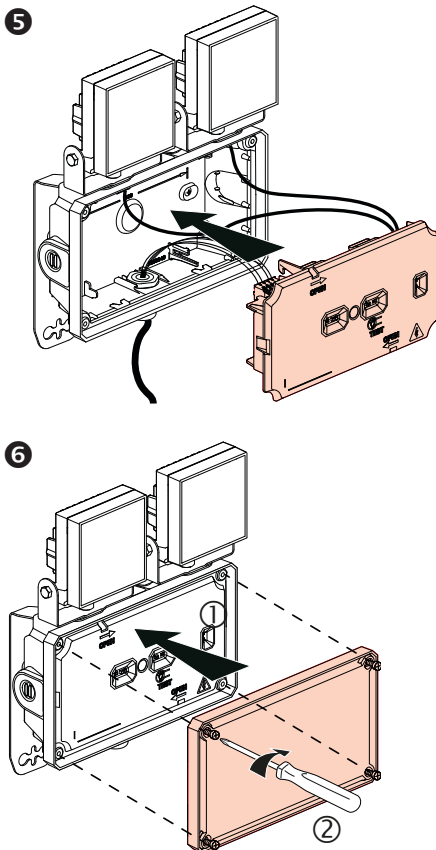
Dès que l'installation est terminée, coller une étiquette de maintenance réf. 0 609 00 et y inscrire la date de mise en service.

• Garantie de l'IK

Pour garantir l'IK 07, il est impératif de fixer le diffuseur à l'aide des 4 vis de fixation fournies.

Pour assurer un IK10, ajouter la grille de protection réf. 0 626 83. (voir chapitre 7. "Equipements et accessoires").

2. INSTALLATION (SUITE)



3. FONCTIONNEMENT

Mode Autotest

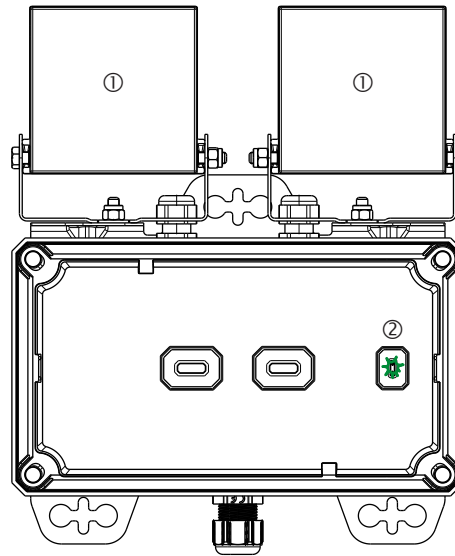
Ces blocs à phares sont configurés en usine en mode Autotest, ils peuvent donc être exploités en l'état, sans aucune configuration supplémentaire.

Mode adressable (réf. 6 624 63)

Ce produit peut être adressé à l'aide de la passerelle de configuration réf. 0 882 40. Il devient alors possible de le contrôler à distance à l'aide de la centrale de gestion réf. 0 626 00 (pour plus de précisions, se reporter au manuel de mise en oeuvre des BAES disponible sur le E-Catalogue Legrand)

3. FONCTIONNEMENT (SUITE)

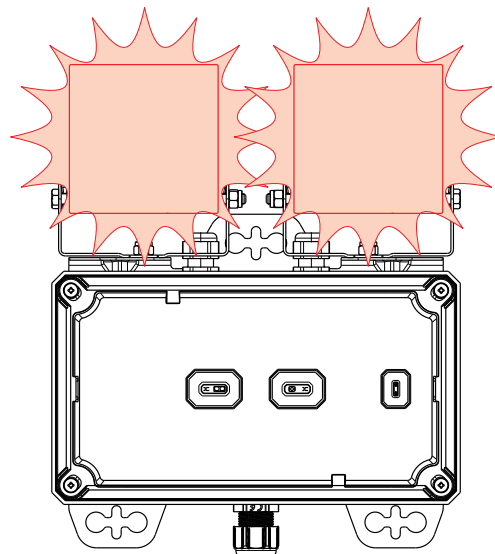
3.1 Mise sous tension / état de veille



Les phares sont éteints ①

Allumage de la LED verte d'état du bloc (clignotante pendant la charge des accumulateurs 28 h max.) ②

3.2 Interruption secteur / fonctionnement en secours



Allumage des phares au flux déclaré

Extinction de la LED verte d'état du bloc

3.3 Mise au repos par les télécommandes 0 039 00/01 & 0 626 00 (réf. 6 624 63)

Après interruption volontaire de l'alimentation de l'éclairage normal :

Un appui sur la touche Extinction  met le bloc au repos pour éviter la décharge de la batterie.

Remise sous tension de l'éclairage normal :

Le bloc revient automatiquement à l'état de veille.

3. FONCTIONNEMENT (SUITE)

■ **3.4 Contrôle automatique de l'état du bloc**
Ce bloc contrôle automatiquement son état de fonctionnement.

Une fois par semaine :
Passage en secours et test de la source lumineuse pendant 15 s.

Une fois par trimestre :
Passage en secours, test de la source lumineuse et de la durée d'autonomie de la batterie.

■ **3.4.1 Résultat des contrôles automatiques**

LEDs	Luminaire OK	Défaut accumulateur	Défaut électronique/ source lumineuse
Verte	 (fixe ou clignotante)		
Jaune		 (fixe)	 (clignotement rapide)

L'heure des tests est fixée à l'heure de la première mise sous tension du bloc ; le jour du test est défini aléatoirement afin de garantir qu'un minimum de blocs se testent en même temps.

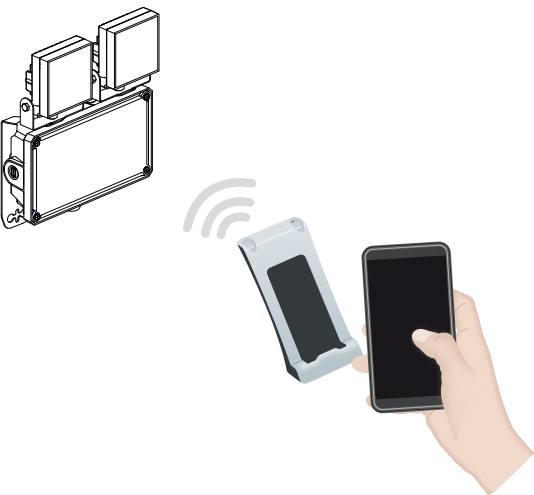
L'heure de test de l'ensemble des blocs peut être modifiée par un appui simultané sur les touches Allumage  et Extinction  de la télécommande.

■ **3.4.2 Arrêt d'un test en cours**
Dans le cas où un test d'autonomie en cours gêne l'exploitation, il est possible de l'arrêter immédiatement. Appuyer sur la touche Extinction  de la télécommande 0 039 00/01 ou de la centrale 0 626 00 (réf. 6 624 63). Le test est interrompu et reporté au lendemain.

■ **3.4.3 Cas particuliers**
Lorsqu'une mise hors tension est supérieure à 3 jours, les tests ne sont plus effectués. Le cycle de test reprendra après la remise sous tension et la recharge des batteries. Les tests prévus le jour de la remise sous tension sont automatiquement repoussés de 24 h.

■ **3.6 Adressage des blocs (réf. 6 624 63)**

La passerelle de configuration infrarouge réf. 0 882 40 avec l'application Legrand Close-Up permettent de visualiser et de modifier les paramètres des blocs de sécurité.

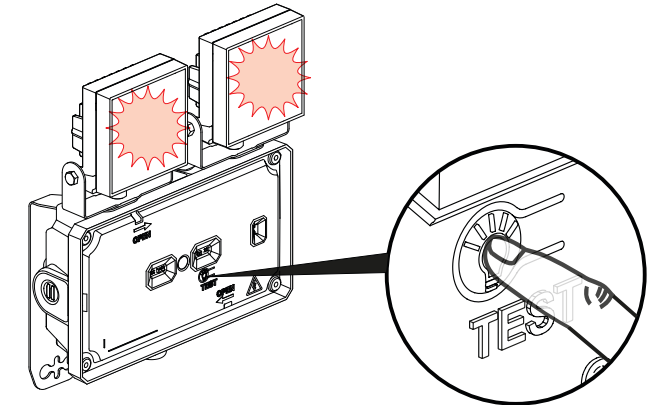


 Les copies d'écran sont évolutives en fonction des mises à jour de l'application Close Up.

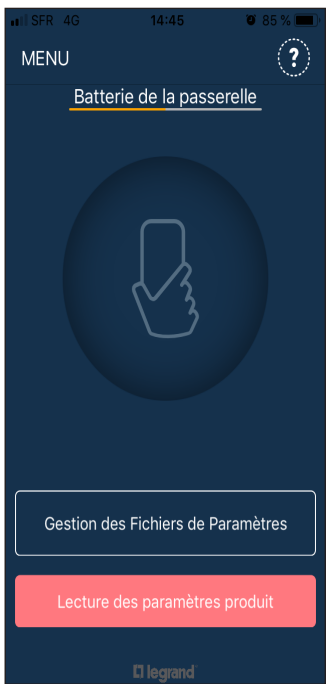
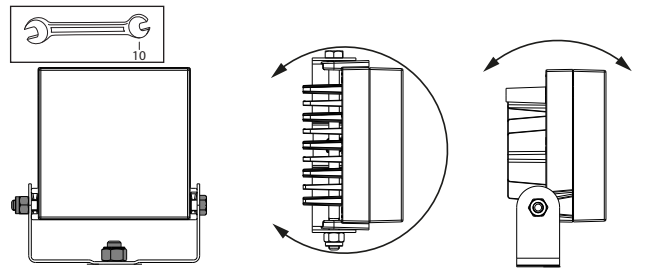
A l'ouverture de l'application, si vous n'avez pas de compte Legrand, vous devrez en créer un. Vous devrez également créer un projet.

■ **3.5 Contrôle des phares**

■ **3.5.1 Contrôle de raccordement**
Il est possible de contrôler le raccordement et le fonctionnement des phares par une pression sur le bouton "test" situé en face avant.



■ **3.5.2 Orientation des phares**
Le bouton "Test" permet également d'orienter le faisceau lumineux des phares à hauteur d'installation sans devoir mettre le bloc sous tension.



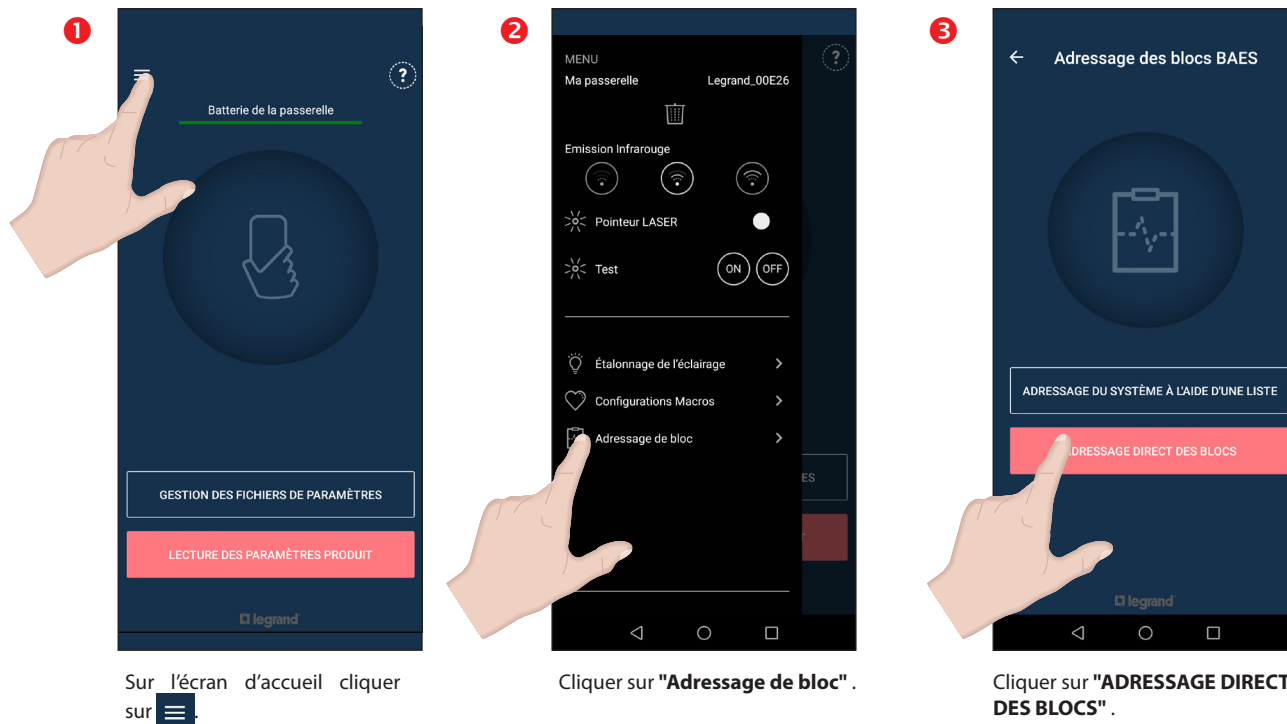
3. FONCTIONNEMENT (suite)

■ 3.6 Adressage des blocs (réf. 6 624 63) (suite)

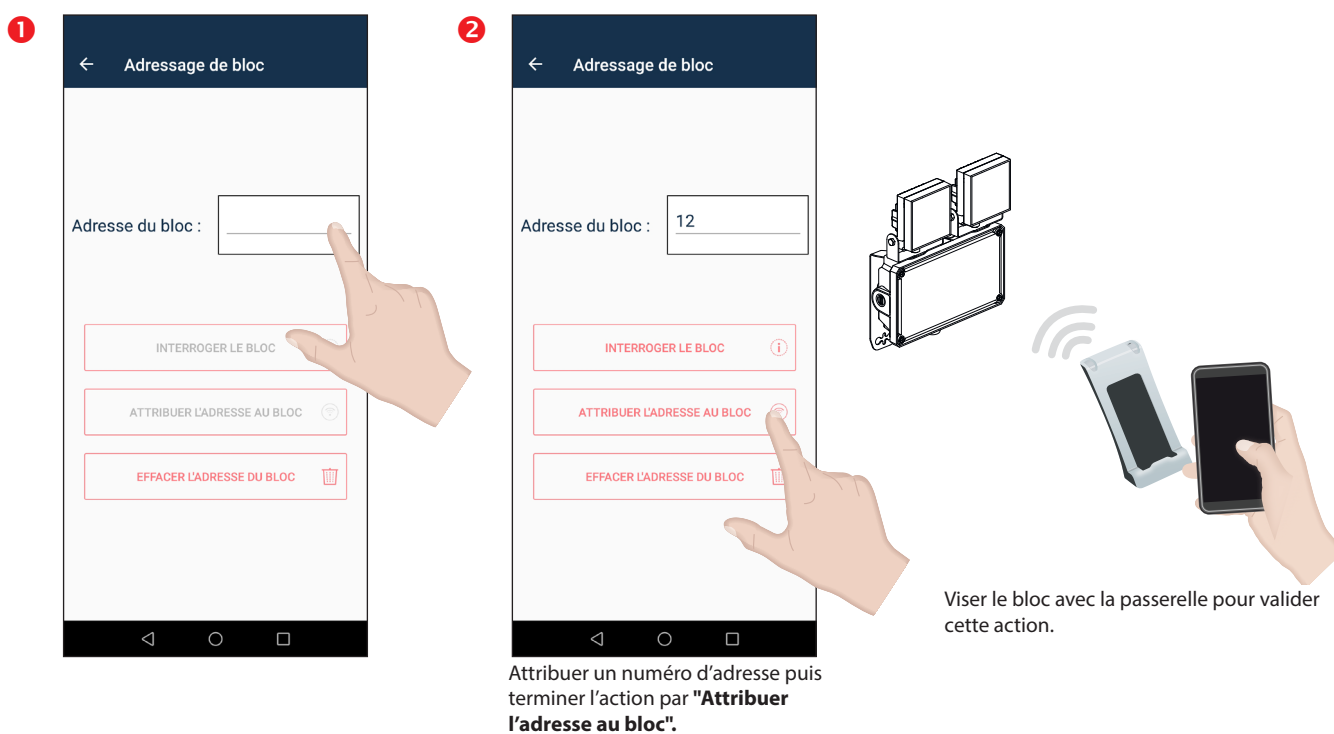
3.6.1 Adressage direct des blocs

Avec la passerelle et à partir de l'application legrand Close-Up, si on fait le choix de ne pas interroger le bloc avant, l'adressage peut se faire en sélectionnant "adressage direct des blocs"

Pour accéder à l'adressage des blocs, suivre les étapes détaillées ci-dessous :



Attribuer une adresse

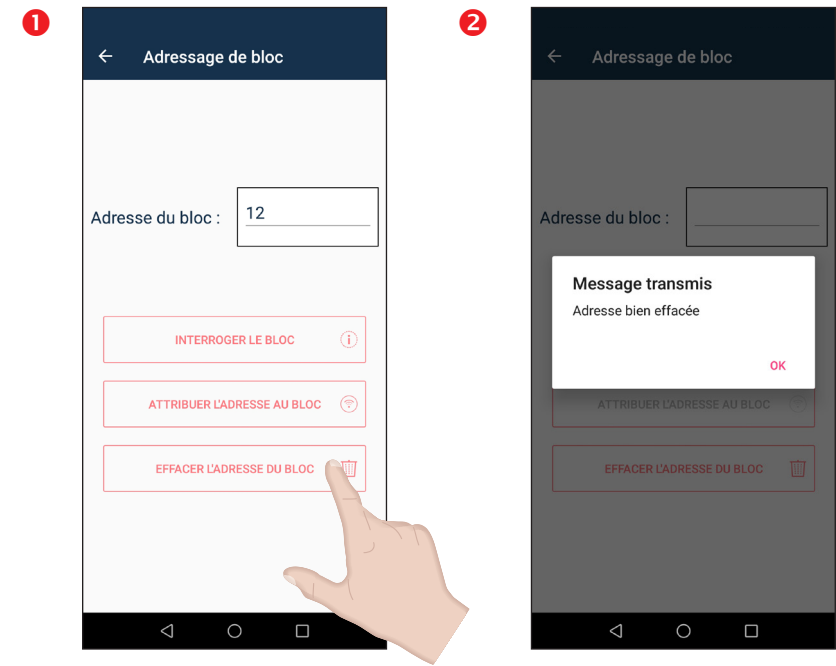


3. FONCTIONNEMENT (suite)

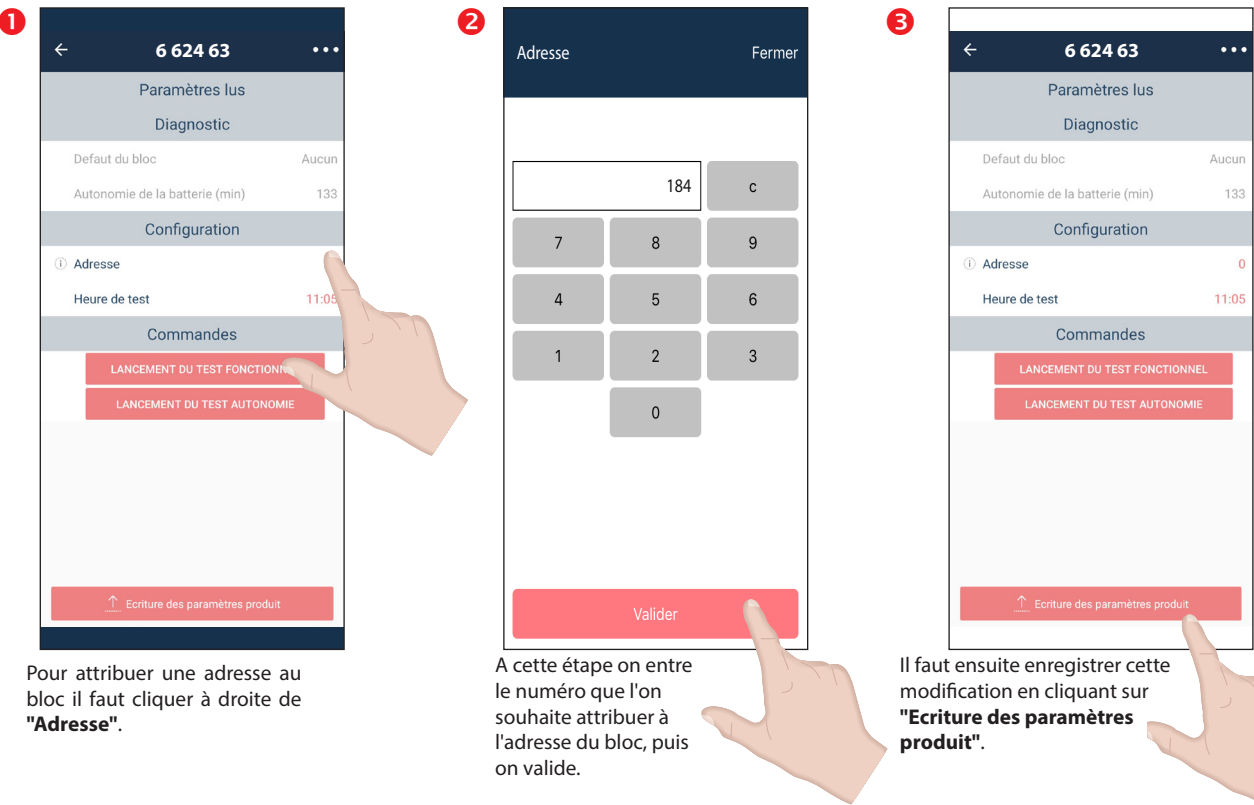
3.6 Adressage des blocs (réf. 6 624 63) (suite)

3.6.1 Adressage direct des blocs (suite)

Effacer une adresse
Pour effacer l'adresse du bloc on vient cliquer sur "Effacer l'adresse du bloc".



Vérification de l'adresse du bloc
Après avoir interrogé le bloc voir paragraphe "Visualisation des informations" on peut l'adresser en suivant les étapes ci-dessous.
Remarque : L'adresse 1023 correspond à la fonction SATI standard (bloc non adressé).



Pour attribuer une adresse au bloc il faut cliquer à droite de "Adresse".

A cette étape on entre le numéro que l'on souhaite attribuer à l'adresse du bloc, puis on valide.

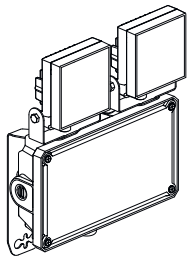
Il faut ensuite enregistrer cette modification en cliquant sur "Ecriture des paramètres produit".

3. FONCTIONNEMENT (suite)

■ 3.6 Adressage des blocs (réf. 6 624 63) (suite)

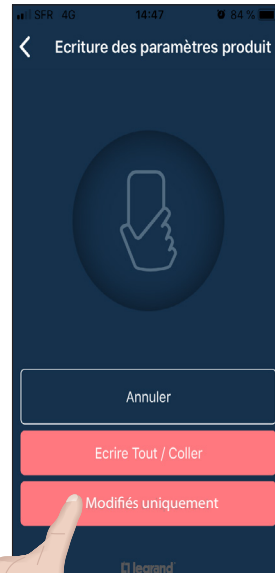
3.6.1 Adressage direct des blocs (suite)

Vérification de l'adresse du bloc (suite)

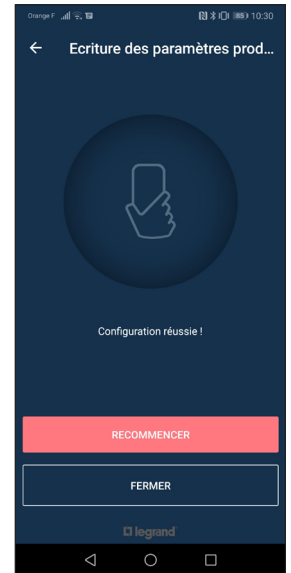


Viser le bloc avec la passerelle pour valider cette action.

4



5



3.6.2 Adressage du système à l'aide d'une liste

près avoir cliqué sur "**Adressage du système à l'aide d'une liste**" on a 2 choix :

- Reprendre un adressage
- ou
- Charger adressage interface

1



2

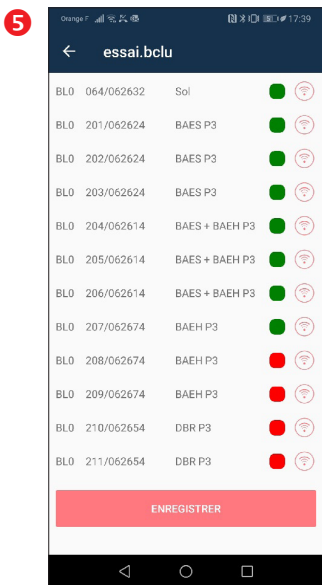
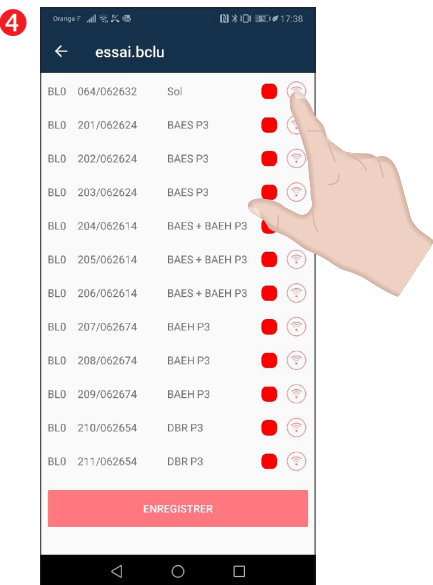
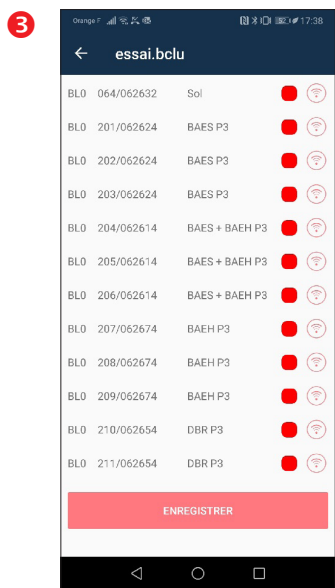
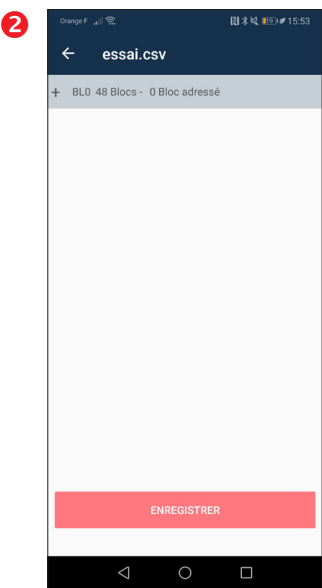
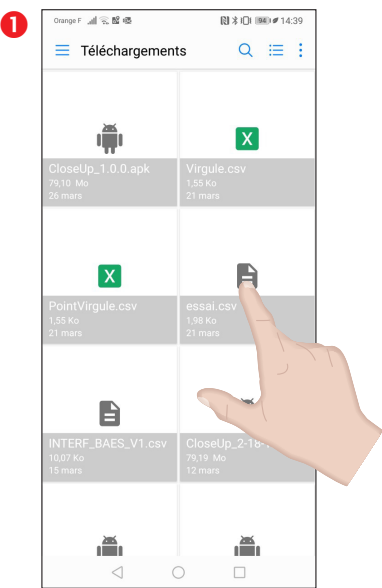


Après avoir cliqué sur "**Charger adressage interface**" il faut rattacher le fichier en .csv de l'interface concernée. Pour plus de détails sur la création du fichier en .csv se reporter au manuel de mise en œuvre des BAES adressables.

3. FONCTIONNEMENT (suite)

■ 3.6 Adressage des blocs (réf. 6 624 63) (suite)

3.6.2 Adressage du système à l'aide d'une liste (suite)



3. FONCTIONNEMENT (suite)

■ 3.6 Adressage des blocs (réf. 6 624 63) (suite)

3.6.2 Adressage du système à l'aide d'une liste (suite)

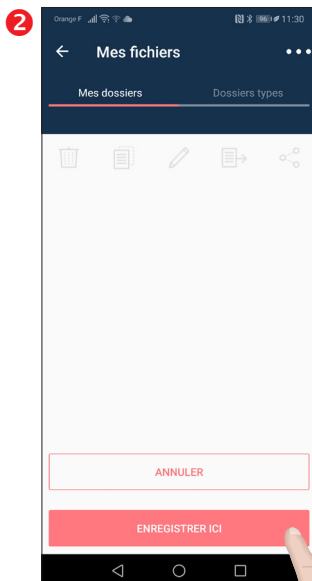
⚠ Si le bloc ne répond pas ou n'a pas reçu l'information d'adressage le message suivant apparaît :



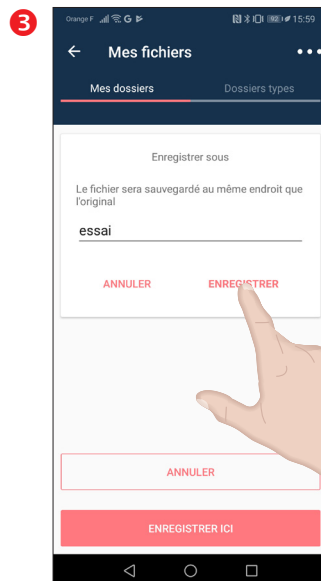
Cliquer sur "Non", puis réessayer



Il faut ensuite enregistrer ce fichier répertoriant les blocs adressés : cliquer sur "Enregistrer".



On doit ensuite cliquer sur "Enregistrer ici" puis nommer ce fichier répertoriant les blocs adressés et "Enregistrer".



3. FONCTIONNEMENT (suite)

■ 3.6 Adressage des blocs (réf. 6 624 63) (suite)

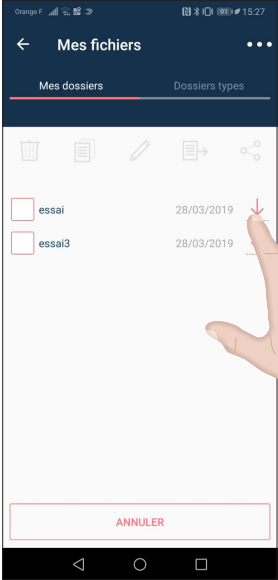
3.6.2 Adressage du système à l'aide d'une liste (suite)

Cliquer sur "Reprendre un adressage" pour poursuivre un adressage avec la visualisation des blocs déjà enregistrés.

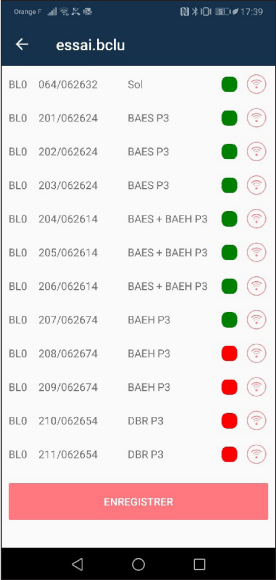
1



2



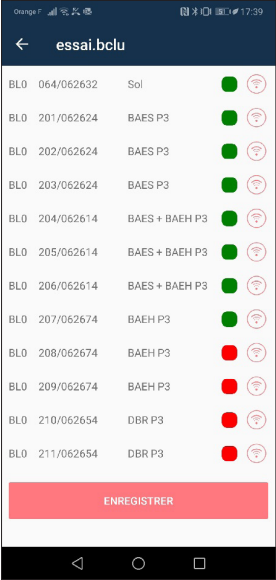
3



On sélectionne l'icone ↓ et on peut alors travailler sur le fichier de l'interface concernée en reprenant les étapes décrites précédemment.

Effacement de l'adresse d'un bloc dans une interface
A partir de l'écran visualisant le détail de l'interface, il est possible d'effacer les adresses des blocs ayant des points verts.
Appui sur l'icone  et le point du bloc concerné repasse en rouge

1



2



Fiche technique : S000124817FR_2

Mise à jour :

Créée : 16/04/2024 

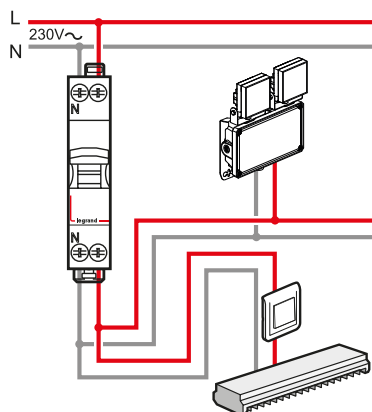
10/14

4. RACCORDEMENT

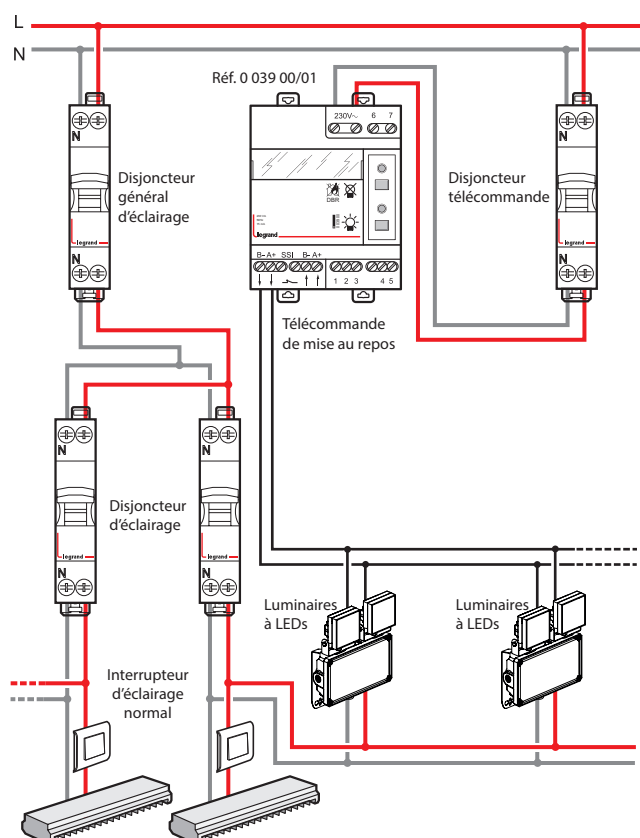
4.1 Raccordement secteur des blocs

La dérivation peut se faire dans l'armoire électrique, sur l'interrupteur ou dans une boîte de dérivation.

Les règles qui concernent l'alimentation électrique sont les mêmes pour les luminaires d'éclairage de sécurité que pour tout autre type de luminaire.



4.2 Fonctionnement avec télécommande



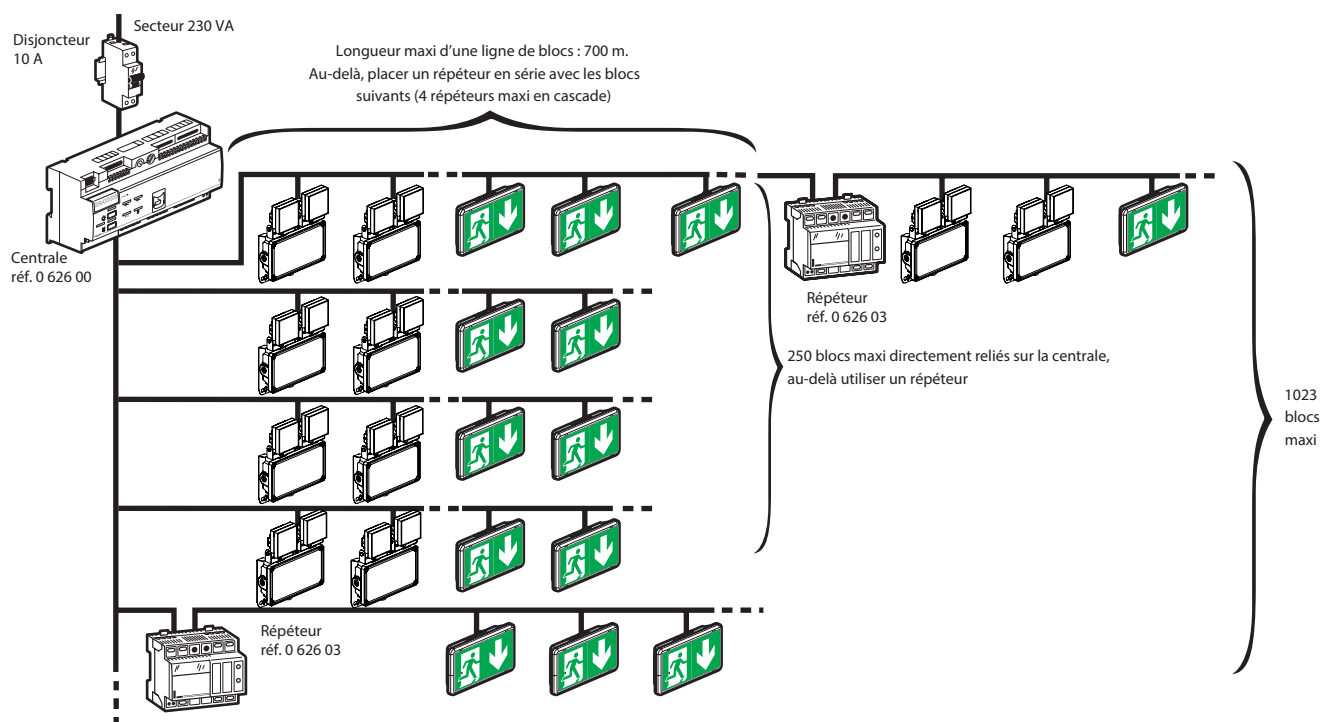
Remarque :

En cas de ligne de télécommande perturbée ou d'allumage intempestifs des BAES : rajouter une résistance de 1K Ohm entre les bornes A+ et B- de la télécommande 0 039 00/01 (cette résistance est livrée avec la télécommande).

4. RACCORDEMENT (SUITE)

■ 4.4 Raccordement pour une installation adressable (réf. 6 624 63)

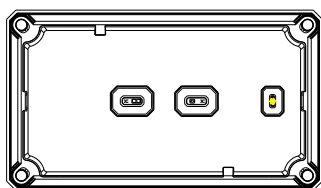
4.4.1 Installation avec mise au repos générale



5. MAINTENANCE

■ 5.1 Identification des défauts

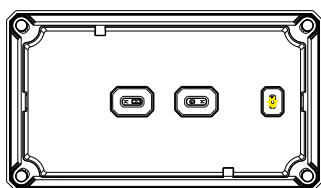
Led jaune fixe :



Vérifier si, au moins, un de ces défauts est présent :

- La batterie est déconnectée
- La batterie a un défaut de tension
- La batterie a un défaut d'autonomie

Led jaune clignotante :

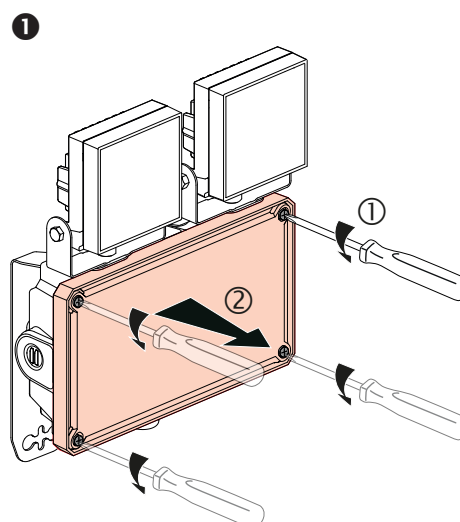


Vérifier si, au moins, un de ces défauts est présent :

- Le chargeur et/ou l'électronique a un défaut
- La source lumineuse a un défaut

■ 5.2 Remplacement des accumulateurs

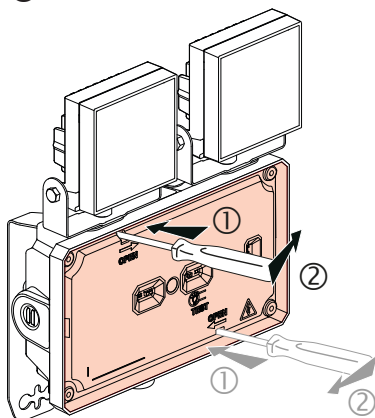
Batterie LifePO4 Type 9,6 V - 3,2 Ah réf. 6 609 77



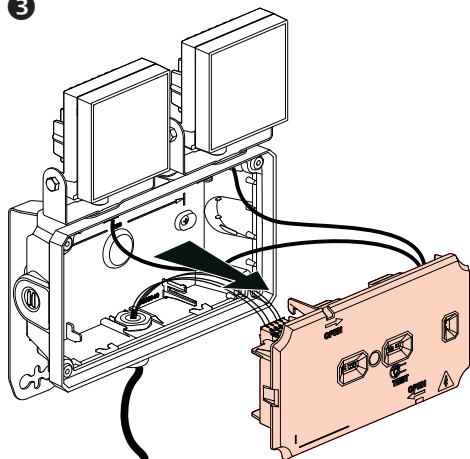
5. MAINTENANCE

■ 5.2 Remplacement des accumulateurs (suite)

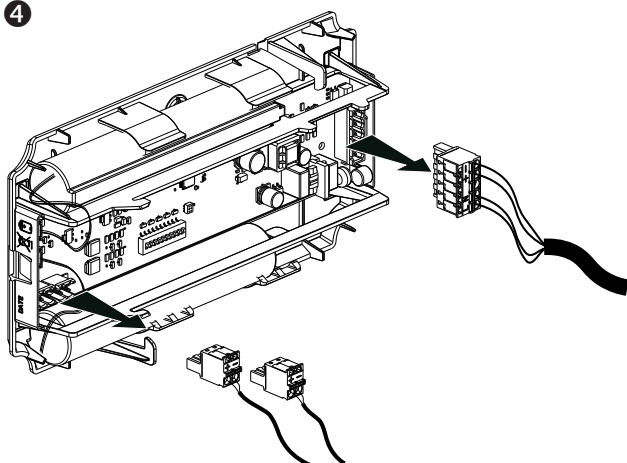
2



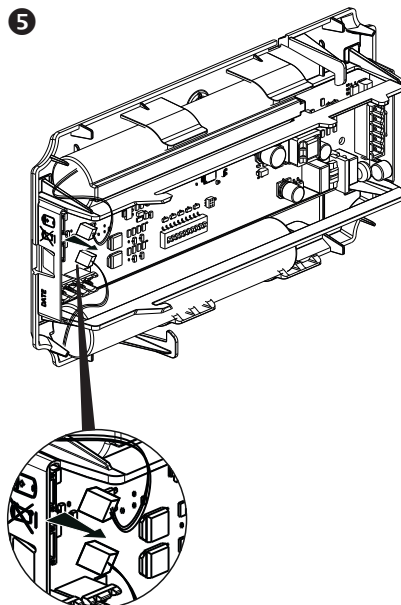
3



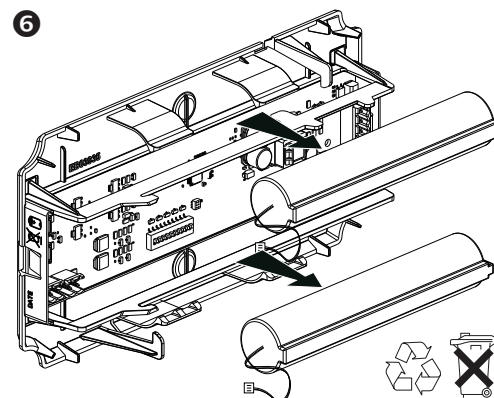
4



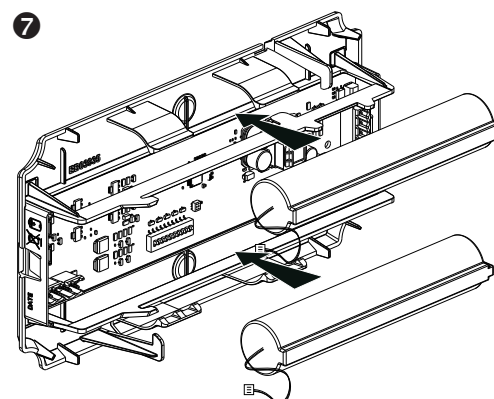
5



6

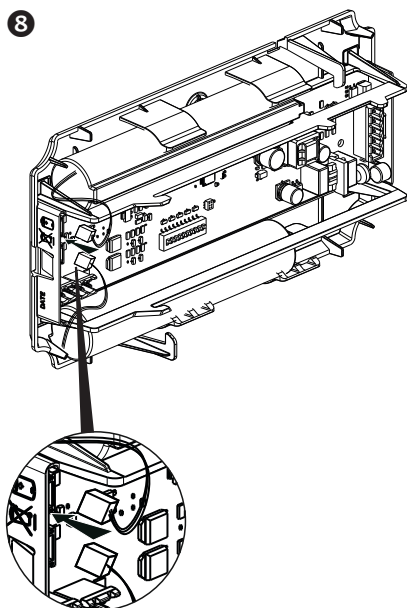


7



5. MAINTENANCE (SUITE)

5.2 Remplacement des accumulateurs (suite)



Les accumulateurs doivent être remplacés lorsque le bloc autonome ne satisfait plus à sa durée assignée de fonctionnement (LED jaune allumée en continu).

Important : Le produit doit être hors tension avant le démontage.

Les distributeurs partenaires Legrand reprennent les blocs et accumulateurs usagés.

Après le changement des accumulateurs, remplacer l'étiquette de maintenance en y inscrivant la date de remise en service du bloc.

6. CONFORMITÉ ET AGRÉMENT

EN IEC 60598-2-22 : 2022 : Norme Européenne « Luminaires Règles particulières Luminaires pour éclairage de secours »

EN IEC 60598-1 2021 + A1 2022 : Norme Européenne « Luminaires »

EN IEC 62034 : Norme Européenne « Systèmes automatiques de tests pour éclairage de sécurité sur batteries ».

Produits certifiés à la marque AENOR N

Directives

- Directive BT 2014/35/UE du 26/02/2014 et 2011/65/UE du 08/06/2011 modifiée par 2015/863 du 31/03/2015 (ROHS 2)

- Directive CEM 2014/30/UE du 26/02/2014

7. ÉQUIPEMENTS ET ACCESSOIRES

7.1 Grille de protection standard réf. 0 626 83

Résistance aux chocs : IK 10 - 20 joules

Fixation sur 4 trous sur tous les côtés

